

# Exploitants de carrières: guerre des prix franco-suisse

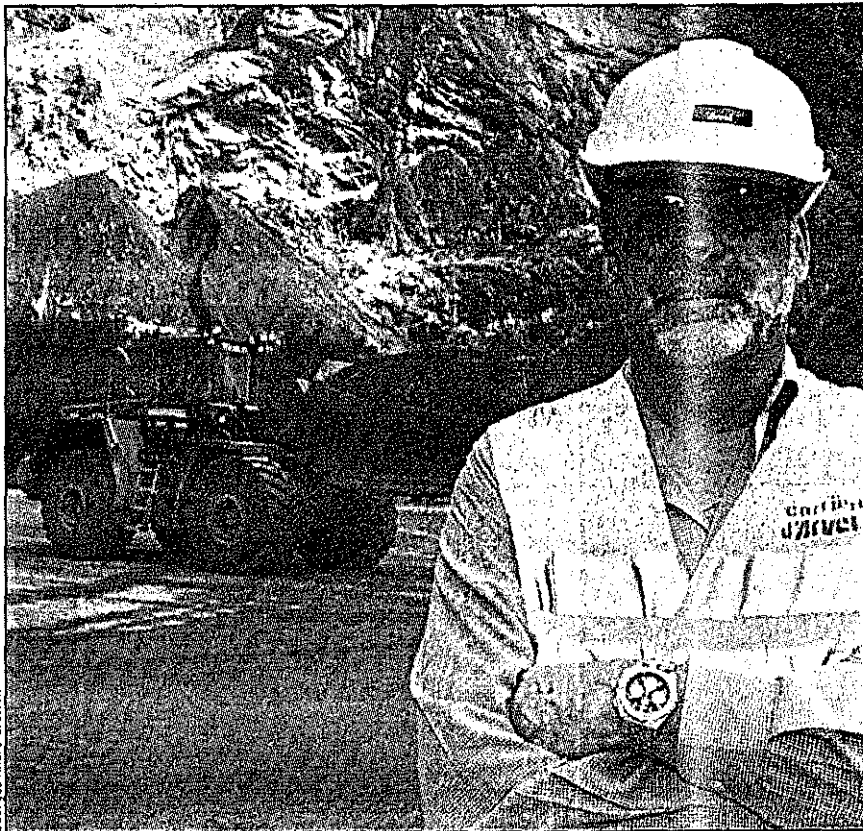
**VAUD** «Nos voisins français peuvent extraire de leurs gravières des matériaux trois à quatre fois moins chers que nous à cause de nos taxes et réglementations suisses plus pointilleuses», proteste Bernard Streiff, le président des Exploitants de carrières vaudoises. «Nous ne voulons pas de protectionnisme, mais nous réclamons une égalité de traitement.»

Près d'un cinquième des 2,5 millions de mètres cubes nécessaires à la construction en pays de Vaud proviennent de France voisine. Cela entraîne une valse des camions qui asphyxie la douane de Vallorbe. Plus de 28 000 passages de camions par an rien que pour amener sur les chantiers vaudois le granulats, le gravier ou les roches nécessaires à la construction des routes et voies de chemin de fer ainsi qu'à l'approvisionnement de nos centrales à béton.

Les carriéristes vaudois – tout comme les riverains de Vallorbe – en ont assez: «Il suffirait de donner plus d'autorisations pour exploiter nos outils de travail», plaide Bernard Streiff, qui est également directeur des Carrières d'Arvel, à Villeneuve (VD).

## **Spécialité vaudoise: la taxe!**

Le spectre d'une nouvelle taxe sur les gravières a fait l'objet d'un postulat du député Vert Philippe Martinet: «Avec les salaires quatre fois plus élevés en Suisse, la taxe sur le diesel deux fois plus lourde qu'en France et les redevances d'exploitation qui sont de 20 ct. le mètre cube en France contre 4 à 6 francs en Suisse, voilà que



Georges-André Cretton

**PHILIPPE STREIFF** «Laissez-nous utiliser nos outils de travail!» plaide le président vaudois des Exploitants de carrières, qui craint les effets négatifs d'une nouvelle taxe.

l'Etat veut encore nous imposer de nouvelles taxes», s'emporte Miguel Sanchez, directeur romand de Holcim Granulats et Bétons, à Eclépens (VD).

«C'est une spécialité vaudoise, on veut résoudre tous les problèmes par des taxes!» La future taxe gravier

renchérirait le produit final d'environ 5 fr. par mètre cube, suivant les qualités de gravier, calcule Aymar Soares, au service marketing de Holcim (Suisse).

Et l'on ne parle même pas du coût supplémentaire des filtres à particules

pour les véhicules de chantier et autre taxe nouvelle cantonale sur l'énergie (2 ct par kWh) qui vont encore pénaliser les carrières vaudoises: «Il est inimaginable que le canton frappe ses exploitants d'une xième taxe qui ne les rendrait plus du tout compétitifs avec les Valaisans et les Fribourgeois», estime Bernard Streiff: «Avec nos concurrents de Massongex (VS), on peut se faire signe de la main, alors vous imaginez la distorsion de concurrence...»

## **Ballet des 40 tonnes**

Pour les professionnels vaudois du gravier, une telle différence de prix n'aboutirait qu'à amplifier le ballet des 40 tonnes et son cortège de pollution: «Il vaudrait mieux nous laisser exploiter au mieux nos outils de travail sur place, sans exiger constamment des rapports d'impact qui prennent entre 10 et 20 ans pour aboutir et coûtent des millions de francs.»

Le fait que l'on n'ouvre pas de nouvelles gravières faute d'autorisation aboutit à une autre conséquence, estiment les professionnels de la branche: «Qui dit carrière, dit décharge. On profite de boucher les trous creusés pour exploiter le gravier avec des matériaux d'excavation qu'il faut bien enfouir quelque part. Le canton de Vaud manque de décharges, sur lesquelles il prélève déjà une taxe. On va donc aussi exporter nos déchets à l'étranger et favoriser un nouveau ballet des camions vers les frontières.»

Olivier Privat